

Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 52 (2005)

Heft: 4

Vereinsnachrichten: La roue tourne...

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Christian, Nicolas, Hans Jürg et Gil lors de la troisième mi-temps (de g.).

souvent ses Présidents (le dernier en date: Olivier Jornot) ses conseillers d'Etat (actuellement: Martine Brunschwig-Graf et Micheline Spoerri), ou ses conseillers nationaux (Jaques Simon Eggly, Martine Brunschwig-Graf) et conseillers aux Etats (Gilbert Coutau).

Rapport du président

«L'année 2004 a été marquée par le 50^e anniversaire de notre association et notamment par la tenue de notre stand à la foire de Genève dont le thème était consacré à la concertation et la collaboration des divers partenaires non professionnels tous attachés à la sécurité de notre population. Il faut dire que ce stand a remporté un vif succès en commençant par une inauguration qui a eu l'honneur de la présence de la conseillère d'Etat Micheline Spoerri, du conseiller d'Etat Robert Cramer, de M. Daniel Zappelli, procureur général, du conseiller administratif André Hediger, de la présidente de la Foire de Genève, Mme Viviane de With, de M. Urs Rechsteiner Chef de la police, de M. Wassmer, directeur de la Sécurité civile du Canton de Genève, de M. Clerc, Chef du Service d'Assistance et de la Protection de la Population et encore bien d'autres personnalités importantes. Il me tient à cœur également de remercier tous les services qui nous ont aidé en mettant à disposition du personnel et du matériel et ceux qui nous ont soutenu financièrement. Je pense tout particulièrement à l'OFPP, à l'USPC, à l'Association des Communes Genevoises, à la Sécurité civile cantonale, au Service d'Assistance et de Protection de la Population de la Ville de Genève et à plusieurs communes du canton de Genève.

En plus du stand de la Foire de Genève, votre comité s'est concentré une fois de plus sur le développement du partenariat en essayant de rassembler sous le même toit, les associations encore isolées appelées à être engagées dans des situations de crise ou de catastrophes. Mais force est de constater que le message a toujours beaucoup de difficulté à passer, et ceci malgré les encouragements de nos autorités cantonales, et tout particulièrement de Mme Spoerri, qui rappelait lors de l'inauguration de notre stand de la foire de Genève, l'importance de l'information en matière de sécurité et qui saluait le rôle de notre

association. J'ose espérer qu'avec le temps, la sagesse l'emportera et que certaines organisations genevoises impliquées dans la sécurité comprendront qu'avant tout, c'est l'union qui fait la force et non diviser pour mieux régner.»

JCD se retire

Sachant, par expérience personnelle, que le mot de «retraite» est équivalent à la présence d'un lapin sur un navire en circumnavigation, on ne le prononcera donc pas. Il n'empêche qu'après quarante ans au Comité et six consacré à sa présidence Jean-Charles se retire. Comme l'a souligné son épouse Marie-Claire en toute discréction, que tout le monde se rassure, JCD ne fera pas de tricot; il continuera, inlassablement, cette espèce de saïdo qui le pousse en avant: le service à l'autre. Que ce soit pour donner le coup de main à l'UGPS qu'il représentera à l'USPC en

tant que vice-président, que pour soulager ceux qui en ont besoin, notamment par son engagement à l'OIPC.

Pour lui succéder, Jean-Charles Dédo présente la candidature de Pascal Gondrand, actuel directeur de cabinet auprès de l'OIPC. Accepté à l'unanimité Pascal Gondrand remercie l'Assemblée de cette confiance. Il ajoute: «Je souhaite promouvoir l'Association et sensibiliser la population quant à l'importance des institutions que nous représentons et qui tendent à intervenir face aux situations d'urgence et aux catastrophes qui surviennent dans le monde entier.»

Après la partie officielle, les participants ont écouté avec attention une conférence de Jean-Jacques Wagner, géophysicien de renommée mondiale, intitulée: «Le Tsunami (26.12.2004), malédiction de la nature ou négligence de l'Homme?» □

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNION NEUCHÂTELOISE DE LA PROTECTION CIVILE (UNPC)

La roue tourne...

Une bonne cinquantaine de membres ont participé à cette assemblée générale qui s'est tenue à l'Espace Dubied de Couvet. A cette occasion, la section neuchâteloise de l'Union suisse pour la protection civile a accueilli Monika Dusong, conseillère d'Etat, accompagnée de Claude Gaberel. Peu avant, comme pour marquer son attachement à la conservation du patrimoine, Michel Tardin, président de l'UNPC, a tenu à marquer son retrait de la présidence en faisant visiter un haut lieu de l'industrialisation du Val de Travers, St-Sulpice, dont il reste un Ecomusée. Une étonnante ballade conduit les visiteurs jusqu'aux sources de l'Areuse en passant par quelques découvertes dans les entrailles de la terre.

RENÉ MATHEY

Dans son rapport, Michel Tardin insiste sur le fait qu'il faut que chacun prenne en compte la nouvelle structure que constitue la Protection de la population. «Les organisations partenaires que sont la police, les sapeurs-pompiers, la santé publique, les services techniques et la protection civile, doivent remplir leur tâche d'une façon coordonnée. Il est donc souhaitable qu'un rapprochement des différentes associations se réalise aussi...»

Le président déplore aussi le fait que ce changement n'a pas été compris et accepté par tout le monde et que cela s'est traduit pas

plusieurs démissions de communes (8). En y ajoutant celles qui ont été «radiées» de la liste des membres pour défaut de paiements de cotisations (!), c'est donc environ le quart des communes neuchâteloises qui ne font plus partie de l'UNPC. Sans vouloir s'immiscer dans les affaires de l'association ou encore vouloir faire de la politique de «Café du Commerce», on ne peut s'empêcher de penser qu'il s'agit de «dégâts collatéraux» causés par une incompréhension des enjeux d'un concept que personne ne comprend vraiment...

Nouveau président

Après l'adoption des différents rapports, Michel Tardin a présenté la candidature de Robert Goffinet, de Colombier, déjà largement connu dans le milieu. Son entregent, son engagement politique et sa connaissance de l'institution en fait le candidat idéal pour succéder à Michel Tardin. Les membres ne s'y sont pas trompés et c'est à l'unanimité que Robert Goffinet a été nommé président de l'UNPC.

Le message des autorités cantonales

Pour Monika Dusong, future conseillère d'Etat «retraitée», il lui paraissait évident de rendre hommage à la protection civile, mais aussi, de montrer que les réformes cantonales récemment apportées ne pouvaient constituer que des avantages pour la Protection de la population. Avec sa fougue et son optimisme coutumier, Monika Dusong a confirmé que le règlement d'application allait être mis en vigueur cette année encore, tout en précisant: «La loi est une chose (...), mais il vous appartient de lui donner une âme, de la faire vivre, de la mettre en œuvre!»

Vaste programme qui d'ailleurs montre bien que les intentions politiques, si objectives et authentiques qu'elles puissent paraître



De g. à dr.: Robert Goffinet, Michel Tardin et le Kurt (sans moustache).



L'hommage de l'UNPC à Monika Dusong, conseillère d'Etat.



Le cadeau du nouveau à l'ancien.

ne dépendent finalement que des «hommes» qui tenteront de l'adapter à la réalité. Pourtant, Monika Dusong a tenu aussi à rendre un hommage appuyé à l'institution – tout en admettant au passage qu'elle a du aussi faire son apprentissage – et à tout ceux qui aujourd'hui et demain seront au service de cette protection de la population, à laquelle, affirme-t-elle, elle croit avoir apporté le support qu'elle mérite.

Sur le fond, on peut être d'accord ou non avec certaines de ses prises de positions. Mais chacun se doit de lui reconnaître une au-

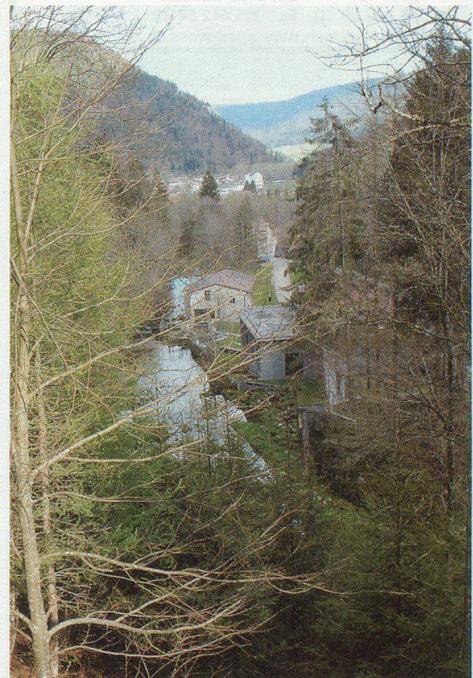
thentique dimension politique et le courage d'avoir non seulement assumé ses décisions, mais encore de les avoir faites approuvées. C'est en cela qu'elle a mérité le terme finalement très courtois de «tigresse», animal tenace s'il en est. D'autant plus qu'elle a confié que sa retraite ne serait pas consacrée au «macramé». L'assemblée ne s'y est pas trompée en lui décernant de chaleureux applaudissements.

Pour conclure, le nouveau président a aussi confirmé les assertions de la conseillère d'Etat en affirmant que les récentes Lois

(fédérale et cantonale) marquaient, qu'on le veuille ou non, une ère nouvelle, malgré l'opposition de la plupart des communes qui verront augmenter leurs contributions financières par habitant. Pour Robert Goffinet, il est extrêmement important de définir un système de concertation active entre les six organismes régionaux et le canton. Et aussi, répondre à la question de comment dialoguer harmonieusement entre l'Union neuchâteloise et le service cantonal.

Enfin, et ce n'est pas un défi aussi anodin qu'il n'y paraît, il faudra aussi trouver un moyen efficace pour expliquer ce qu'est et ce que représente la Protection de la population aux habitants de ce canton, tant il est vrai que ce terme est pratiquement inconnu de la plupart des citoyens.

Et pour tous ceux qui n'ont pu participer à la partie culturelle, les photos ne pourra que les encourager à suivre les «Roues de l'Areuse» en visitant, en famille l'Ecomusée de St-Sulpice. □



La vallée bucolique de St-Sulpice fût autrefois une vallée très industrielle.



L'ancienne usine électrique de l'Areuse.



Les anciennes mines, partiellement inondées.